



## Cumul salaire et pension d'invalidité suspension ou suppression

Par **rosanita**, le **31/12/2014** à **10:42**

Bonjour,

Une amie a signé un avenant à son contrat de travail à temps complet qui l'a fait passer à mi-temps.

Elle passe en invalidité et n'est autorisée qu'à travailler 17h30 par semaine par le médecin du travail

Elle passe en invalidité en janvier.

Pourriez-vous lui donner des informations sur la suspension et la suppression de la pension.

Elle reprend le travail à temps partiel après un mi-temps thérapeutique de 18 mois.

Merci d'avance.

Joyeuses fêtes de fin d'année

Par **P.M.**, le **31/12/2014** à **11:52**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier...](#)